



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

durée du travail

Question au Gouvernement n° 1812

Texte de la question

BILAN DES 35 HEURES

M. le président. La parole est à M. Yves Vandewalle, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Vandewalle. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre du travail et des relations sociales.

Monsieur le ministre, voilà dix ans aujourd'hui que la France du travail vit sous le régime des 35 heures, dix années pendant lesquelles cette réforme a freiné la croissance économique de notre pays, pesé sur les salaires et les conditions de travail des salariés. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Loin d'être imitées par les autres pays, les 35 heures sont restées une exception française qui handicape la compétitivité de nos entreprises dans une économie mondialisée. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

M. Marcel Rogemont. Pourquoi ne pas avoir abrogé cette loi ? Vous avez eu huit ans pour le faire !

M. Yves Vandewalle. Loi malthusienne, elle devait permettre de mieux répartir la quantité de travail entre les salariés au prix d'un blocage des salaires. En réalité, elle n'a pas eu d'effet durable sur le chômage, et a pénalisé les salaires tout en contribuant au déficit budgétaire de l'État.

Au-delà de ces effets économiques et budgétaires, les 35 heures ont eu pour conséquence de rigidifier et d'aggraver les conditions de travail des salariés.

M. Jean-Michel Fourgous. Eh oui !

M. Yves Vandewalle. Nous le savons tous, les salariés font en 35 heures ce qu'ils faisaient auparavant en 39 avec, certes, un niveau de productivité remarquable mais au prix d'un stress supplémentaire dont beaucoup se plaignent.

M. Yves Nicolin. C'est une catastrophe !

M. Yves Vandewalle. Monsieur le ministre, alors que, demain, les députés du groupe UMP et du Nouveau Centre remettront leur rapport sur la souffrance au travail, quel bilan tirez-vous de ces dix années et de leurs conséquences sur la santé au travail des salariés ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. Marcel Rogemont. La question est plutôt de savoir quand vous allez supprimer les 35 heures, monsieur le ministre !

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Xavier Darcos, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville*. Monsieur Vandewalle, il est des jours où l'on aimerait que le Gouvernement puisse poser des questions au groupe socialiste. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) De fait, je souhaiterais l'interroger sur le bilan des 35 heures : où sont les centaines de milliers d'emplois que vous aviez promis ? (*"Changer le monde !" sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. Où sont les réformes qui devaient être engagées grâce aux 35 heures ? Les contraintes quotidiennes devaient disparaître et les valeurs du travail devaient être reconnues : qu'en est-il ?

M. Albert Facon. Vous avez eu huit ans pour supprimer les 35 heures !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. Comment a-t-on pu avoir l'idée qu'on pouvait améliorer la compétitivité de nos entreprises en faisant moins travailler les salariés ?

Comme vous l'avez dit, monsieur Vandewalle, la compétitivité de nos entreprises a été, en effet, gravement obérée par les 35 heures. (*" Darcos, une chanson ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean Glavany. Allez donc préparer votre nouveau clip, monsieur Darcos !

M. le président. Ça suffit, mes chers collègues !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. Elles ont accentué la pression sur les salariés et empêché ces derniers de travailler mieux et de gagner plus. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. Xavier Darcos, *ministre du travail*. Cette réduction du temps de travail a pesé sur la vie des travailleurs et la compétitivité des entreprises.

Nous avons souhaité, quant à nous, mettre fin à cette anomalie. Nous avons souhaité libérer le temps du travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Et Dieu sait si, aujourd'hui, les salariés se sont saisis de

cette possibilité : n'en déplaie au groupe socialiste, le nombre d'heures supplémentaires entre 2006 et 2008 a augmenté de 30 %. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Vous aurez beau vous égosiller, cela ne changera rien à ces chiffres. Allez donc demander aux salariés s'ils s'en plaignent !

Monsieur Vandewalle, heureusement que nous avons mis fin aux 35 heures ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Vandewalle](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1812

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 décembre 2009